

### Synthèse de la journée "Le retour de la vigne en Ile-de-france"

Le 28 avril 2017 au Lycée Bougainville, Brie-Comte-Robert (77)

#### Le contexte

Avec des premiers vins datant du IV<sup>e</sup> siècle, l'Ile-de-France est une région viticole historique, dont l'apogée est au XVIII<sup>e</sup> siècle avec 42 000 ha de vignobles, mais qui voit ses surfaces s'effondrer au cours du dernier siècle. Cette omniprésence est marquée dans la toponymie, avec noms de rues comme : "Rue des Vignes" (Cachan, Clamart, Meudon et Paris), "Place du pressoir" (Taverny et Noisy-le-Sec), "Coteau des vignes" (Athis-Mons), "Rue du Clos des Vignes" (Lagny-sur-Marne et Janvry), et des noms de villages tel que "Saint-Thibaut-des-Vignes" en Seine-et-Marne, etc. La vigne francilienne est aujourd'hui cultivée à titre patrimonial dans des associations de bénévoles, mais des vignobles professionnels sont sur le point d'apparaître en Ile-de-France. Avec l'ouverture de nouveaux droits à plantation, le contexte réglementaire permet d'envisager de nouvelles possibilités pour redonner à la vigne une place de choix dans les paysages franciliens.

Patrice Bersac, Président de VFR ("Vignerons Franciliens Réunis") : « *Il y a un marché de niche pour des produits d'Ile-de-France, originaux, authentiques et de proximité* ».

En septembre 2009, 622 consommateurs, cavistes, cafetiers et restaurateurs ont signé la pétition lancée par les Vignerons franciliens réunis, qui réclame le droit « *de consommer des vins authentiquement franciliens* ».

Cette demande est aujourd'hui exponentielle.

Télécharger le programme de la journée 

Télécharger la présentation de la journée 

Retrouver l'intervention de Jean-Michel Roy, historien de l'agriculture, et les autres vidéos de la journée sur la chaîne Youtube 

### LE RETOUR DE LA VIGNE EN ILE-DE-FRANCE

Pourquoi, par qui, comment ?

VENREDI 28 AVRIL 2017 DE 9H À 18H



AU LYCÉE AGRICOLE BOUGAINVILLE  
77257 BRIE-COMTE-ROBERT

### Quelles pratiques agroécologiques

#### pour le retour de la vigne en Ile-de-France ?

#### La complantation, un modèle de culture patrimonial

À l'état sauvage, la vigne est une plante sociale, une liane forestière grimpant dans les arbres en lisière. Avant l'arrivée du Phylloxera, un paysan cultivait sa vigne sur une petite parcelle d'à peine un hectare. La vigne était alors systématiquement associée à d'autres espèces, ce qui assurait au moins une récolte au paysan les années d'accident climatique.

Quelques arbres fruitiers en joualles, des cultures céréalières, légumières ou horticoles sur le cavillon ou entre les rangs permettaient différentes récoltes et un lissage des revenus sur l'année. Ces pratiques disparurent avec la spécialisation et la mécanisation des exploitations.

Dans les vignobles modernes, par souci de simplification des conduites, la vigne est souvent cultivée en monoculture et sur sol nu. Dans ces situations, on observe rapidement un tassement des sols et une chute du taux de matières organiques.

#### Agroforesterie et couverture des sols en viticulture – sous quelles formes ?

Les végétaux captent le carbone en excès dans l'air pour l'injecter dans le sol sous forme d'humus fertilisant. En couvrant le sol, on optimise l'utilisation du rayonnement solaire, seule forme gratuite et inépuisable d'énergie.



Chez André Izard.

© AFAF



Chez Benoît Vinet.

© AFAF

## Les formes de végétalisation du vignoble

Les couverts végétaux et l'enherbement : sur la totalité du rang, sur l'inter-rang uniquement (le cavaillon étant encore travaillé), ou un rang sur deux.

Des couverts temporaires - engrais verts - en hiver et en été.	Trèfle incarnat, vesces, féverole, radis fourrager, colza, moutarde, seigle, avoine, triticale, phacélie...
Un enherbement permanent spontané.	Espèces venant spontanément, cortège diversifié de graminées et plantes à fleurs.
Des couverts permanents semés.	Trèfle blanc, trèfle violet, fétuque, raygras.
Des cultures légumineuses ou céréalières.	Lentille, pois, autres cultures...



Chez Dominique Malbert.

© AFAF

Des arbres : en haie sur le pourtour de la parcelle, intercalés sur le rang en substitution de certains ceps, en alignement intraparcellaire entre les rangs.

Des arbres fruitiers.	Cerisier, pêcher, prunier, poirier...
Des arbres truffiers.	Chêne, noisetier, charme... Mycorhizés.
Des arbres pour la production de bois-énergie, de broyat ou du bois d'œuvre.	Cormier, érable, orme, noyer, merisier, chêne, saule, conduits en têtard ou port libre.
Des cultures légumineuses ou céréalières.	Lentille, pois, autres cultures...



Chez Patrick Dubos.

© AFAF

## Érosion - fertilité

Le travail du sol systématique et le désherbage mécanique mettent la terre à nu. Les matières organiques du sol, capital naturel de la fertilité du sol, sont consommées et oxydées par les rayons du soleil. La structure du sol est dégradée, ainsi que la fertilité biologique et la capacité de rétention de l'eau. L'érosion des sols travaillés est une réalité.

La biomasse fraîche restituée au sol nourrit la vie du sol : vers de terre, mycorhizes et autres ingénieurs du sol qui participent à l'humification, la reconstitution d'un stock de matières organiques.	L'enherbement ralentit ou stoppe le ruissellement et la perte de terre. Les racines des végétaux complantés stabilisent, structurent, décompactent le sol. La portance des sols est améliorée, les sols sont moins tassés. La porosité et l'infiltration d'eau sont favorisées.	Ces végétaux pompent en profondeur des nutriments sinon soumis au lessivage, favorisant leur recyclage au bénéfice de la qualité de l'eau s'infiltrant sous la vigne. La restitution des minéraux contenus dans la biomasse nourrit la vigne et accélère le développement végétatif de la vigne, et cela sans apport d'engrais chimique. La parcelle peut atteindre l'auto-fertilité biologique.
---	---	--

## Phyto

La végétalisation du vignoble facilite la réduction des usages d'herbicides, insecticides et fongicides.

Des couverts végétaux bien choisis et habilement gérés étouffent les adventices, occupent leur niche écologique et facilitent la gestion du salissement, avec des objectifs de réduction de traitements herbicides, de charges, de temps de travail.	Les couverts, les résidus végétaux et les arbres fournissent le gîte et le couvert à tout un cortège d'espèces patrimoniales ou auxiliaires de micro-organismes, champignons et insectes. Cette diversité d'auxiliaires (coccinelles, chrysopes, syrphes, chauve-souris, oiseaux), prédatrice de ravageurs et vecteurs de maladie, assure une protection de la vigne, permettant de limiter l'usage d'insecticides et de fongicides.	Le travail du sol endommage parfois les racines des ceps ce qui fragilise leur santé. La végétation associée à la vigne peut jouer un rôle de barrière physique à la dispersion des vecteurs de maladie. Ainsi, une réduction du travail du sol et la végétalisation de la vigne peuvent ainsi limiter l'occurrence et l'intensité de maladies, et donc réduire le recours aux traitements.
--	--	---

## Changement climatique

Il est attendu que les gels tardifs (comme au printemps 2017) et les sécheresses précoces seront plus fréquentes. Les arbres et les couverts régulent les aléas climatiques.

L'ombrage procuré par les houppiers atténue la surchauffe de la vigne à des stades clés d'élaboration du rendement et de la qualité du raisin (floraison, fécondation, maturation).	L'effet brise-vent protège des couloirs froids en hiver et ralentit l'évaporation, le dessèchement du sol pendant l'été. Par contre, en hiver, la transpiration du couvert abaisse la température proche du sol, pouvant aller jusqu'à geler. Le risque est évité en maintenant un couvert ras pendant l'hiver.	L'agroforesterie et la couverture des sols sont des puits de carbone injecté dans le sol et stocké dans le bois.
---	---	--

## Résilience

En monoculture, les performances économiques d'un système dépendent à 100% de la réussite de cette culture, d'où une faible résilience économique. Les productions diversifiées des arbres peuvent venir compléter et sécuriser le revenu : fruits, bois-énergie, bois d'œuvre à long terme, etc.



## Un vignoble végétalisé fournit de nombreux services écosystémiques



Chez Jérôme Roussille.

Photos ; © AFAF


ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du salissement.</li> <li>• Réduction des charges et temps de travail.</li> <li>• Accroissement de fertilité et moindre usage des pesticides.</li> <li>• Atténuation des événements climatiques.</li> <li>• Biodiversité fonctionnelle et patrimoniale, activité biologique du sol.</li> <li>• Diversité des productions et des paysages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage et technicité à acquérir.</li> <li>• Matériel spécifique nécessaire.</li> <li>• Compétitions végétales à contrôler.</li> </ul>

## Quand végétaliser le vignoble ?

En système conventionnel, il est souvent conseillé d'attendre 3 ou 4 ans après la plantation pour pratiquer l'enherbement du vignoble, afin que les jeunes ceps ne souffrent pas trop de compétition. Pour réduire cette période et éviter l'usage d'herbicide, il est conseillé de pailler les lignes de plantation en préférant des matériaux biodégradables (paille, broyat de bois) sur une épaisseur de 3 cm minimum. Les couverts d'automne/hiver doivent être implantés le plus tôt possible après la récolte, afin que les espèces semées produisent un maximum de biomasse et aient un maximum d'effets.

Les arbres, quant à eux, peuvent être plantés sur le rang, en inter-rang ou en bordure de parcelle dès l'installation du vignoble afin que les phénomènes de compétition forcent l'enracinement des végétaux en profondeur. Ensuite, on peut ponctuellement profiter de la mort d'un cep pour le remplacer par un arbre.

FAMILLE	NOM COMUN	PÉRIODE D'IMPLANTATION	DOSE SEMIS (kg/ha)	SENSIBILITÉ AU GEL	PRODUCTION DE MATIÈRE SECHE
GRAMINÉES	Seigle	Août à octobre	40 / 120	Peu sensible	3 à 8
	Avoine	Septembre à octobre	120 / 150	Peu sensible, - 13° C	3 à 6
	Triticale	Septembre à octobre	100	Sensible	5 à 10
LÉGUMINEUSES	Trèfle incarnat	Août à septembre	25 à 30	Peu sensible	4 à 6
	Féverole	Septembre à octobre	160 / 200	Sensible, - 5° C	5 à 8
	Vesce commune	Août à septembre	100 / 200	Peu sensible, - 10° C	3 à 8
	Pois fourrager	Août à septembre	50 / 150	Peu sensible, - 10° C	5 à 8
	Fénugrec	Août à septembre	15 / 50	Assez sensible, - 7° C	4 à 6
CRUCIFÈRES	Navette fourragère	Août à septembre	10 à 20	Sensible	3 à 5
	Colza	Août à septembre	8 à 15	Peu sensible	4 à 9

Retrouver l'intervention de Charles Buchmann - *Couverture végétale et viticulture, Agr'eau* 



Chez Bernard de Tretaigne.

Photos ; © AFAF



Chez Dominique Malbert.

© AFAF

## Quels impacts pour la vigne ?

**Charles Buchman (AFAF, Agr'eau) : « La vigne est une Ferrari. Elle a une conduite très sensible avec un accélérateur, l'engrais vert hivernal ; et une pédale de frein, l'enherbement estival ».**

Selon les terroirs, l'enherbement estival a tendance à concurrencer la vigne pour l'eau, l'azote et les autres minéraux. Cela se traduit par une réduction du bois de taille et une réduction de rendement, corrélée à la concurrence exercée. Cela dit, la réduction de vigueur améliore l'état sanitaire de la vigne et le risque de maladie (botrytis par exemple). Cela permet de maîtriser les rendements et la qualité de la récolte, notamment dans des sols trop riches.

La compétition exercée dépend d'abord de la période de coexistence de la couverture dans la vigne. Celle-ci doit être adaptée à la réserve hydrique potentielle de la parcelle :

- L'enherbement permanent total sera plus adapté aux terroirs à réserve hydrique élevée (sols argileux et profonds).
- L'enherbement permanent un rang sur deux peut être pratique dans les terroirs à réserve hydrique moyenne.
- Les terroirs à plus faible réserve hydrique (sols drainants et peu profonds) feront l'objet de végétalisation temporaire, de l'automne jusqu'au printemps.



Chez Jean-François Agut.

© AFAF

Au printemps, les couverts végétaux ont atteint leur développement maximum et peuvent être détruits selon différentes modalités :

- Destruction par roulage. La destruction est d'autant plus efficace que les espèces sont détruites à un stade avancé (post-floraison) et semées denses. Le paillage par les résidus limite l'évaporation du sol et prévient la germination d'adventices.
- Entretien sans désherbage chimique ni travail du sol par fauchage, broyage ou pâturage par des moutons en hiver et au printemps (surveiller que les moutons ne consomment pas les feuilles et les bourgeons).
- Choix d'espèces à cycle de vie décalé et complémentaire à celui de la vigne. Le couvert hivernal dépérit naturellement quand la vigne recommence à pousser au printemps. C'est le cas de certaines variétés de trèfles et de vesces.



© www.mon-viti.com

## Quels équipements pour se lancer ?

Les outils pour la gestion de couverts végétaux de faible largeur ne sont pas disponibles en Ile-de-France. Il existe du matériel spécifique vendu dans les régions viticoles, qu'il sera nécessaire de mutualiser pour les futurs porteurs de projet franciliens pour réduire les coûts :

- Semoirs de "semis direct" adaptés à l'inter-rang des vignes. Ces semoirs limitent les perturbations du sol au semis (alternative possible : semis à la volée combiné à un travail superficiel pour enfouir les semences).
- Rouleau "Rolo-faca" à ailettes pour lacération des végétaux, réalisable en auto-construction\* (alternative possible : un broyeur ou une barre de coupe, avec une efficacité moindre pour la destruction des couverts selon les espèces).

\* L'Atelier Paysan propose des formations à l'auto-construction pour créer et adapter du matériel agricole selon ses propres objectifs.



Un semoir Aurensan.

© AFAF

Témoignage : Bertrand de Tretaigne, vigneron de Buzet à Saint-Pierre-de-Buzet (47), Programme Agr'eau.


« Le changement de pratiques opéré depuis quelques années engendre une remise en cause complète des techniques de l'exploitation, cela m'a permis de me rendre compte que certaines interventions étaient inutiles voire contre-productives (tonte de l'herbe, travail du sol profond...). L'objectif principal – est de favoriser la vie du sol afin de tendre vers l'autonomie de la vigne et l'autofertilité du système, les résultats ne se voient pas du jour au lendemain mais certains indices nous montrent que la démarche va dans le bon sens. »



## Quel type de vin pour l'Ile-de-France


Tout dans la conduite de la vigne est étroitement lié au cépage, au climat ou au type d'exploitation, en fonction du type de produit recherché. Pour les vins en appellation, ces différents facteurs sont déterminés par décret. En Ile-de-France, des territoires AOP sont à l'étude. Vendanges, type de vinification sont également déterminantes dans la qualité du produit fini. Aujourd'hui les "vins naturels" sont un marché en pleine expansion qui ouvre des voix à explorer pour l'Ile-de-France.

Retrouver l'intervention de Patrice Bersac - *Vignes en Ile-de-France* 

Retrouver l'intervention de Marie-Madeleine Caillet  
*L'importance des cépages, du terroir au vin* 

## Coût d'implantation d'une vigne

Le coût moyen d'implantation d'un hectare de vigne peut varier de 15 000 € à 25 000 € en fonction des choix techniques. Une vigne produit au bout de 3 à 4 ans en moyenne, sa longévité est de 30 à 50 ans.

Agrof'île vous accompagne dans votre projet : [contact@agrofile.fr](mailto:contact@agrofile.fr) 



Chez Dominique Malbert.


© AFAF


## Documents téléchargeables


L'enherbement permanent de la vigne : IFV – Institut Français de la vigne et du vin 

Vignes : des couverts végétaux pour des sols vivants – Agriculture de conservation 

Végétaux temporaires vignes : JD eco-performance 


Vers une viticulture auto-fertile : Agr'eau 

Paillage et enherbement sur le rang en viticulture : ITAB 

Guide de l'agro-écologie en viticulture : INAO et IFV 


Vignerons francs réunis 

## Vidéos

Retrouver Les vidéos des intervenants de la journée sur la chaine Youtube 

Montage de témoignages d'agriculteurs - *Vignes et couvert et vignes et agroforesterie* 

Vidéo complète Staphane Aissaoui - *Vignes : Enherbements ou couverts végétaux – pour des sols vivants* 

Film *À la source du vin*, de Philippe Gasnier 



© Joan Fournil

**agrofile**  
sols vivants et agroforesterie en ile-de-france

est soutenue par 

### Informations et contact

 **Sur Facebook**  
<https://www.facebook.com/Agroforesterie.IledeFrance/>

 **Sur Twitter**  
[https://twitter.com/agrof\\_ile](https://twitter.com/agrof_ile)

 **Sur Youtube**  
[https://www.youtube.com/channel/UCxiwHAcKEfNVpJ\\_eFHHewcQ](https://www.youtube.com/channel/UCxiwHAcKEfNVpJ_eFHHewcQ)

**Si vous avez un projet d'implantation de vigne, nous pouvons vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter à [contact@agrofile.fr](mailto:contact@agrofile.fr)** 

**Site Agrof'île** 

**Abonnez-vous à la Lettre d'information** 